



Founex, le 19 juin 2018/lf/10.01

COMMUNE DE FOUNEX

MUNICIPALITÉ

AVIS DE LA MUNICIPALITÉ

Lors de sa séance du 18 juin 2018, le Conseil communal de Founex a :

1. Approuvé le préavis N° 41/2016-2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 290'000.00 TTC en vue de financer la mise en conformité de la déchetterie intercommunale Founex-Coppet - **objet soumis à référendum** ;
2. Approuvé le préavis N° 42/2016-2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 83'000.00 TTC en vue de financer les études et prestations nécessaires à la modification du Plan général d'affectation, afin de modifier les conditions de planification régissant les parcelles N° 209 et 881 et le DP 1022 – Martin Pêcheur et Port de Founex - **objet soumis à référendum** ;
3. Approuvé le préavis N° 43/2016-2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 115'000.00 TTC en vue de financer les études et prestations nécessaires à la réalisation d'un plan partiel d'affectation au lieu-dit « La Marjolaine » - **objet soumis à référendum** ;
4. Approuvé le préavis N° 44/2016-2021 concernant le rapport de gestion et les comptes 2017 ;
5. Approuvé l'amendement au préavis N° 45/2016-2021 concernant l'arrêté d'imposition 2019, lequel fixe l'impôt sur les chiens à CHF 70.00 au lieu de CHF 100.00 - **objet soumis à référendum** ;
6. Approuvé le préavis N° 45/2016-2021 concernant l'arrêté d'imposition 2019 **objet soumis à référendum.**

Claudine Luquiens
Greffe municipal

Conformément aux articles 110 et ss. LEPD :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.